

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 17 janvier 2025

### *Loiret au fil de l'eau*

## Un nouvel appel à projets pour la saison estivale 2025

**Dans le cadre du *Loiret au fil de l'eau*, le Département impulse un cycle événementiel estival pour valoriser et animer cet itinéraire touristique au fil de la Loire et des canaux. Ainsi, lors de la session de décembre 2024, la collectivité a acté le lancement du nouvel appel à projets pour la saison estivale 2025.**

100 000 € sont consacrés pour l'organisation de ces animations, qui se tiendront du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2025. L'objectif ? Renforcer l'attractivité et la notoriété du projet, favoriser l'appropriation des voies vertes et voies d'eau par les habitants mais aussi développer la fréquentation touristique.

Les projets candidats devront se tenir à proximité d'une voie d'eau et s'articuler autour de 3 valeurs fortes : authentique, ludique et écoresponsable.

En 2024, le Département a sélectionné 25 projets d'associations et communes du Loiret, pour un budget de plus de 100 000 €. Plage, guinguette, balades en bateaux, etc., les Loirétains ont pu participer à différentes animations pour découvrir la Loire et ses canaux durant la période estivale.

En parallèle, la grande nouveauté de 2025 sera l'ouverture officielle au printemps de l'ensemble de la véloroute du canal d'Orléans. Une priorisation des projets est donnée pour le 24 mai, journée festive autour du canal d'Orléans.

Avec son projet de restauration du Canal d'Orléans et de création d'une véloroute, le Département du Loiret porte un projet touristique fluvestre baptisé *Loiret au fil de l'eau* qui englobe les voies d'eau et voies cyclables des canaux d'Orléans, du Loing, de Briare et de la Loire. Ce projet s'inscrit notamment dans le schéma départemental de développement touristique, qui met l'accent sur le développement d'une offre fluviale et fluvestre, en tant qu'atout différenciant du Loiret.

Avec ses 80 km de voies d'eau, 27 écluses, 23 maisons éclusières et 2 bases de loisirs, le canal d'Orléans offre de nombreux points touristiques inédits. À vélo, en bateau ou à pied, au coeur de la forêt domaniale, sur les canaux historiques ou la Loire sauvage, au gré des écluses... les visiteurs pourront faire le plein d'activités et de nature pour cet été 2025.

Plus d'informations sur : <https://www.leloiretaufildeleau.fr/>

Retrouvez toutes les actualités du Département sur [www.loiret.fr/presse](http://www.loiret.fr/presse)

## CONTACT PRESSE

**Cassandra Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

[cassandra.germain@loiret.fr](mailto:cassandra.germain@loiret.fr)